



## Négociations de branche CLASSIFICATIONS, QUALIFICATIONS, SALAIRES... LES METALLURGISTES ONT DES EXIGENCES ET DES PROPOSITIONS A FAIRE ENTENDRE

Ce vendredi 3 mars, se tiendra une nouvelle séance de négociations à l'UIMM sur le thème des classifications. La FTM-CGT, 1ère organisation syndicale de la branche, participera à cette négociation pour porter de nouveau ses propositions en matière de classifications, de qualifications, de déroulement de carrières et de salaires.

**Elle demandera aussi à l'UIMM de concrétiser le contenu du préambule du projet d'accord envoyé depuis ainsi que ses dires**, par des propositions concrètes, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le 3 février dernier, la délégation CGT a quitté la séance de négociation pour protester contre le déroulement de celle-ci que nous avons estimée comme déloyale du fait qu'aucune proposition CGT n'était prise en compte. De plus, montait l'inquiétude légitime des salariés dans les territoires face à la volonté patronale affichée de remettre en cause la prime d'ancienneté. Ces deux éléments conjugués nous ont imposé en signe de désaccord à quitter la séance de négociation.

### **Il faut que l'UIMM passe du dire au faire**

Grâce à la campagne menée par la CGT et des mobilisations de salariés dans les territoires et les entreprises, le patronat prend petit à petit conscience que les salariés ne veulent pas que leur qualification, leur expérience professionnelle soient niées, leur déroulement de carrière chaotique et leur salaire figé voire diminué en fonction de l'emploi qui leur sera attribué. Ce comportement rétrograde du patronat, personne n'en veut.

En opposition, les propositions de la FTM-CGT s'appuient sur une expertise précise du monde du travail tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il sera demain en partant des revendications des salariés de la branche quelque soit leur filière industrielle ou catégorie socioprofessionnelle.

Ces propositions s'inscrivent dans une démarche de progrès social pour les salariés et d'attractivité indispensable pour les entreprises des industries de la métallurgie.

**La mobilisation dans les entreprises participe grandement à faire évoluer les positions du patronat pour une meilleure prise en compte des revendications des salariés.**

**Pour cela, la FTM-CGT soutient et encourage toutes les formes d'actions des salariés pour peser dans les négociations nationales et en entreprises.**

*Montreuil, le 2 mars 2017*